



Compte rendu de réunion

Date	Nombre de participants	Excusés
20 avril 2023	15	6

Ordre du jour :

- Derniers préparatifs pour le VAV
 - Récit de la flèche
 - Bilan du SRAV
 - Retour sur les nouveautés du site et les connexions
 - Informations diverses
 - Questions diverses
-

● **Derniers préparatifs pour le VAV**

Tout d'abord Michel tient à remercier les adhérentes et adhérents pour leur implication dans l'organisation du VAV. C'est une chance pour notre club de compter sur la majorité des bénévoles. En effet, des clubs alentours comptent un grand nombre de membres mais ils manquent de volontaires pour leurs organisations.

Le mercredi 3 mai à 20H30 au local, Michel propose de réunir les titulaires du PSC1 participant à l'organisation du VAV pour rappeler les règles essentielles. Un mail sera adressé aux personnes concernées.

Nous avons reçu le récépissé de déclaration de la Préfecture de l'Eure-et-Loir. Dans ce document il est spécifié « le port d'un casque à coque rigide est obligatoire » alors que le Code de la Route le recommande pour les personnes de plus de 12 ans.

Pascal LOPEZ rappelle que sur le règlement du VAV, nous nous en sommes tenus à ce qui est mentionné dans le Code de la Route. Ne devrions-nous pas nous référer à l'écrit de la Préfecture ?

Les bénévoles ont reçu le planning des postes le 27 mars dernier. Jocelyne fait le point sur certains postes :

•• **Flècheurs**

→ Chaque équipe recevra une enveloppe comprenant le détail de l'itinéraire à flécher, le récépissé des Préfectures, les arrêtés des mairies (si besoin), le règlement du VAV.

→ Un GPS est indispensable → nouveauté 2023. La trace GPX des deux parcours est disponible sur la page de garde du site « descriptions – inscriptions ».

→ Les personnes présentes se sont accordées pour savoir qui conduira et qui posera les flèches.

•• **Inscriptions**

Pas de changement par rapport à 2022

•• **Contrôles-ravitaillement**

Pas de changement par rapport à 2022



Compte rendu de réunion

→ Un rappel : chaque point de contrôle recevra un nombre de sachets ravitaillement égal aux inscriptions et disposera d'un stock à n'ouvrir qu'en cas de besoin (les denrées non utilisées sont reprises par Auchan sous réserve que le conditionnement n'ait pas été ouvert).

→ Il reste à finaliser le covoiturage pour Aincourt et Les Andelys

-- Repas de fin du VAV

Nous clôturerons le VAV par un repas. Ce moment de convivialité est une tradition mais c'est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles et de nous retrouver pour passer un bon moment après une journée bien remplie !

Merci de bien vouloir préciser si vous serez présent. (Par mail ou SMS)

● Récit de la flèche «Paris (Villepreux) – Le Havre »

Rappel des participants : Edith, Abel, Pascal LOPEZ, André et Jocelyne.

Le premier jour, Thierry LE ROUZIC a accompagné le groupe jusqu'à Breuil-En-Vexin. Nous avons démarré sous la pluie puis le vent nous a accompagné tout au long des deux premières étapes. Le parcours empruntait une petite partie de la « Seine à vélo ». Nous sommes arrivés trempés au Havre après avoir roulé 4 heures sous la pluie. La ville du Havre dispose de nombreuses pistes cyclables (plus ou moins bien entretenues).

Tout s'est bien passé au niveau des hébergements avec une mention particulière à la maison d'hôte « Les Chardonnerets » à Port-Mort.

Pierre DELACROIX nous a rejoint en voiture le vendredi soir. Samedi agréable au Havre (tourisme, balade en bateau dans le port, restaurants), rencontre avec Thierry LE ROUZIC et son épouse.

Nous sommes arrivés le dimanche à Villepreux en fin de matinée : Pascal et André en Trafic avec les vélos – le reste de l'équipe avec Pierre.

Nous avons passé une semaine très agréable dans une belle ambiance, beaucoup de rires, pas d'incident si ce n'est une crevaison de Pascal.

● Bilan du SRAV :

180 élèves (CM1) des écoles Gérard Philippe, Marie Curie et Thomas PESQUET ont participé au SRAV.

Membres de l'ACRV : Michel, Pascal LOPEZ, Yannick (Blocs 1-2-3) – Thierry LE ROUZIC (blocs 2-3) – Pascal GARSOT, Pierre PAPON, René, André (bloc 3).

Bloc 3 :

→ Sur le parking de Mimoun :

- un stand sur la sécurité animé par la Police Municipale et une personne handicapée.
- un stand ACRV « réparation après une crevaison » tenu par René et André

Des parents étaient également présents.

→ En ville

- des parcours en ville : 7 groupes : les enfants étaient encadrés par Michel, Thierry, Pascal LOPEZ, Pascal GARSOT, Pierre, Yannick ; un policier municipal fermait chaque groupe.

Il y a eu deux chutes (sans gravité). Elles ont donné l'occasion d'expliquer l'utilité du casque.



Compte rendu de réunion

A la fin du SRAV, chaque enfant s'est vu remettre un diplôme par le Maire, son adjoint et le Président du CODEP.

Impressions de Yannick :

Cette expérience a été très gratifiante. Bons contacts avec les enfants (très participatifs). Les policiers municipaux étaient également très présents auprès des enfants.

L'ACRV a reçu les remerciements et les félicitations du Maire et des enseignants. Un article est paru sur le site de la Mairie. Un autre agrémenté de photos paraîtra dans un prochain SQYMAG (magazine de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-En-Yvelines).

Michel a préparé un article pour CycloMag (magazine en ligne de la FFVélo). En projet également, un article dans la Newsletter de la mairie ainsi qu'une information sur le VAV.

Dans la continuité du SRAV :

- La directrice de l'école Thomas Pesquet a pour projet d'organiser une sortie en vélo dans les bois le lundi 3 juillet et le jeudi 6 juillet. Elle sollicite l'ACRV pour définir un itinéraire et accompagner les enfants.

A cette époque de l'année, personne n'est disponible mais Michel proposera son aide pour préparer un itinéraire sécurisé pour rejoindre la forêt. Il fera une réponse dans ce sens à la directrice.

- Michel a reçu une demande de Damien BOURGINE (conseiller pédagogique, circonscription de Bois d'Arcy) pour l'aider à encadrer le bloc 3 du SRAV de Bois d'Arcy les 15 et 16 mai prochain. Les parents ne veulent pas prendre la responsabilité d'accompagner les enfants. Michel sollicite des volontaires. A suivre.

● **Retours sur les nouveautés du site et les connexions**

Par Pierre PAPON : depuis les informations données lors de la dernière réunion, il n'y a pas eu de grands changements.

Pierre ajoutera les informations sur le SRAV. Ne pas oublier (si vous le souhaitez) de lui envoyer votre photo.

● **Informations diverses sur l'actualité du club**

- Reconnaissance du parcours « sur le chemin des Andelys », le 1^{er} avril, par Edith, Abel, André et Jocelyne. Le matin, nous avons eu un peu de pluie, beaucoup de vent avec des rafales. L'après-midi a été plus calme.

- Reconnaissance du grand parcours du VAV, le samedi 22 avril. Ont prévu d'y participer : Pascal GARSOT, Thierry LE ROUZIC, Edith et Pierre, André et Jocelyne.

- Pascal LOPEZ et Pascal RIVET participeront quant à eux au BRM300 de Bois d'Arcy.

- Forum des Associations :

La Mairie demande aux associations de choisir entre le 2 septembre ou le 9 septembre. L'ACRV opte pour cette dernière date (la rentrée des classes étant fixée au 4 septembre).



Compte rendu de réunion

▪ Formation chez RENAULT

Le groupe et la FFVélo ont négocié une formation pour les vélos-taffeurs. En fin de compte, l'organisation en est revenue au CODEP. Elle s'est déroulée en 2 séances. Yannick y a participé.

Chez Renault, il y a 400 vélos-taffeurs environ – 20 personnes se sont inscrites.

1^{ère} séance : Gilles NEDELEC a présenté un PowerPoint

2^{ème} séance : elle était consacrée à la maniabilité et aux réglages du vélo.

Michel précise que ces formations sont prises sur le compte formation des salariés, ce qui est regrettable. Ce serait plus logique qu'elles soient organisées dans le cadre de la prévention.

▪ Délégués sécurité du CODEP

Michel a organisé une réunion à leur attention le 15 avril dernier avec présentation d'un diaporama sur l'accidentologie des cyclistes.

▪ Projet

Sous l'égide de la FFVélo, Michel imagine de mettre en place au niveau national une formation sur la sécurité des cyclistes reproduisant les conditions réelles de la route en utilisant des casques « réalité virtuelle ». La Poste organise déjà de telles formations pour les postiers.

▪ Reçu fiscal

La FFVélo ne délivre plus de reçu fiscal. Voici la réponse reçue à la question posée par Pierre PAPON :

« Vous ne le trouverez plus car nous avons reçu un avis négatif à ce sujet de la direction des impôts, nous ne pouvons plus déduire la cotisation fédérale de nos impôts, alors que nous remplissons les conditions comme d'autres associations nationales à ce sujet. Ce n'est là qu'une question d'interprétation par l'administration. C'est pour cela que vous ne retrouverez pas le document dans votre espace licencié comme l'année dernière.

Agnès Lecour Secrétariat général FFVélo »

Fin de la réunion : 22H00

**Réunion : Jeudi 7 septembre 2023
20H30 – Salle du Prieuré**
